

Réf: Dossier N° 129145

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT HADY ICEMAN PERE ET FILS » en abrégé « ETS HIPF »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 9ème
tranche, Lot 1264, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/07/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT HADY ICEMAN PERE
ET FILS » en abrégé « ETS HIPF »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger
:

- Achat et vente de ciment, matériaux de construction
- ;
- Location de matériels, outillages, machines, engins divers servant à la construction ;
- La prise de participation dans toutes entreprises se rapportant directement ou indirectement aux matériaux de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées

de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 9ème tranche, Lot 1264, Ilot 54

Dirigeant(s) : M COULIBALY HALSSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04321 du 29/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34441/GTCA/RC/2022 du 29/07/2022

